

Ouverture d'un atelier régional sur l'impact environnemental de l'exploitation pétrolière

Après la table ronde organisée en juillet 2004, par l'UICN, sur le thème du renforcement des capacités en matières de suivi des activités pétrolières offshore développées en Mauritanie et les Journées Découvertes du littoral Mauritanien organisées en décembre de la même année par le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime, c'est un atelier régional de renforcement des capacités en gestion environnementale de l'exploitation pétrolière qui s'ouvre du 7 au 9 Mars 2005, à Nouakchott.

Regroupant des représentants de plusieurs parties prenantes, allant du Gouvernement aux organisations socio-professionnelles, en passant par les sociétés d'exploitation de pétrole dans la région et terminant par la société civile des six pays du Programme Régional de conservation de la zone Côtière et Marine en Afrique de l'Ouest (PRCM) que sont la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée Bissau, la Guinée et le Cap Vert, cet atelier vise avant tout, à rappeler aux décideurs de la sous-région le défi important auquel ils doivent faire

face : autant les importants espoirs financiers liés au développement pétrolier offshore pourront se concrétiser, autant les inquiétudes liées aux effets secondaires potentiels de l'exploitation, notamment les risques de pollution et leurs conséquences sur les ressources halieutiques et l'environnement marin, sont réels et doivent être prévenues dans cet environnement Ouest-africain fragile caractérisé par une forte productivité biologique.

Dans son discours, le Coordinateur de Programme de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) soulignera que "la dégradation des zones à écosystèmes fragiles résulte souvent de l'ignorance ou de calculs de rentabilité à court terme, unisectoriels ou erronés, alors qu'une planification participative soucieuse de préserver les fonctions intrinsèques des écosystèmes offre aujourd'hui des alternatives qu'il faut considérer."

Les travaux de cet atelier seront marqués par plusieurs communications portant sur l'exploitation offshore et les impacts sur le milieu marin, l'évaluation d'impact environnemental stratégique,

les outils juridiques de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), comment faire face aux déversements accidentels de pétrole avec l'exemple de l'Alaska, les problèmes rencontrés et les solutions trouvés pendant l'exploration du pétrole en Mauritanie, etc.

Ainsi, trois jours durant, les participants à cet atelier de Nouakchott devront, au sortir de leurs travaux atteindre les objectifs fixés d'une compréhension globale des acteurs à propos des impacts environnementaux et socio-économiques de l'exploitation offshore des hydrocarbures, les meilleures pratiques et les différents outils de gestion, une bonne compréhension des besoins de renforcement de capacités à long terme de chacun des acteurs, une compréhension globale des acteurs à propos des enjeux du pétrole en Afrique et les conclusions et recommandations du Rapport d'Evaluation des Industries Extractives de la Banque Mondiale, pour une meilleure compréhension des acteurs de la nécessité et l'obligation Internationale (UNCLOS) de formuler un cadre juridique régional pour la gestion environnementale de l'exploitation pétrolière offshore et du transport maritime, une évaluation des besoins en matière d'Evaluation Environnementale Stratégique Régionale, une réflexion sur l'identification des zones marines particulièrement sensible au trafic maritime (PSSA) et à l'exploitation pétrolière dans la zone côtière ouest-africaine ainsi qu'une compréhension du rôle de la société civile dans les modalités de gestion de l'exploitation pétrolière sur la base d'exemples internationaux.

Autant de résultats fort attendus de cet atelier qu'il convient de rappeler que

les gisements de pétrole et de gaz offshore en Afrique de l'Ouest ressortent comme relativement petits et s'épuiseront rapidement (8 à 15 ans) alors que les secteurs pêche et tourisme sont durables à condition de les préserver des dommages éventuels provoqués par une mauvaise gestion de l'exploitation pétrolière. Il est de ce fait vital que les économies nationales restent diversifiées et que les gouvernements mesurent les bénéfices économiques générés par l'extraction pétrolière par rapport aux coûts socio-économiques consécutifs à la dégradation du milieu naturel. Une dégradation de cet espace vital par le pétrole qui met en péril les ressources halieutiques déjà largement surexploitées provoquant ainsi la faillite du secteur de la pêche. Surtout pour la Mauritanie qui figurera bientôt parmi le groupe des pays africains exportateurs de pétrole quand son premier gisement de pétrole en mer commencera la production l'année prochaine.

Enfin, il est de bon ton de souligner, que cet atelier est le fruit de la collaboration de partenaires institutionnels que sont le Ministère des Pêches et de l'Economie Maritime (MPM), de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN), de la Commission des Politiques Environnementales, Economiques et Sociales de l'UICN (CEESP), du Programme Régional de Conservation de la zone Côtière et Marine d'Afrique de l'Ouest (PRCM), de la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA) et du Fonds Mondial pour la Nature (WWF).

MOHAMED OULD KHATTAT
MMKHATTAT@HOTMAIL.COM